

Dopage et protection des jeunes sportifs

Daniel Guy

► **To cite this version:**

Daniel Guy. Dopage et protection des jeunes sportifs: Loin des affaires. Daniel GUY. Dopage et protection des jeunes sportifs. Éléments pour une prévention de proximité., L'harmattan, collection Pratiques en Formation, pp.7-18, 2002, 2-7475-2482-5. hal-01070369

HAL Id: hal-01070369

<https://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr/hal-01070369>

Submitted on 1 Oct 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dopage et protection des jeunes sportifs

Loin des affaires

Daniel GUY
Sciences de l'éducation
Université de Toulouse Le-Mirail

Loin des affaires et des révélations polémiques de la presse, les jeunes plébiscitent massivement les activités sportives. Sport compétition, sport participation, sport détente... Telles sont leurs pratiques, telle est leur demande. C'est un fait de société. Le sport à côté de la famille, de l'école et des copains occupe une place centrale dans le monde des adolescents. Le consensus est large : l'éducation sportive forge le caractère, trempe le corps et ouvre à la conscience de soi parmi les autres. Sport santé, sport équilibre.

Pourtant, quand la pratique devient intense, que les entraînements et les compétitions s'enchaînent à un rythme déjà de « pro » ou perçu comme tel, que le panthéon des jeunes sportifs se réduit progressivement aux seules figures de la légende des sports, une sourde inquiétude vient troubler notre assurance, nos certitudes et nos habitudes. L'ombre du dopage déchire la quiétude de nos croyances.

Incrédules, les idées reçues¹ ne manqueraient pas de nous rassurer : « Seuls les sportifs de haut niveau se dopent » ; « c'est l'argent qui est la première cause du dopage » ou encore « le dopage ne concerne pas les amateurs »...

Malheureusement, les faits sont autres². Ainsi chez les amateurs :

¹ Voir à ce propos le dictionnaire critique des idées reçues de Jean-Pierre de Mondenard publié dans l'ouvrage : *Dopage : l'imposture des performances. Mensonges et vérités sur l'école de la triche* aux éditions Chiron, 2000, p 57-263.

² Patrick Laure dans *Dopage et société* aux éditions Ellipses a recensé les principales données épidémiologiques disponibles en 2000 et relatives à la consommation de produits dopants, p. 167-195.

Georg Röggl, un médecin autrichien, a étudié avec ses collaborateurs le dopage aux amphétamines chez les alpinistes de loisir. L'enquête montre que 7,1 % des sujets ayant réussi une ascension au-dessus de 3300 mètres étaient positifs.

En 1998, au cours d'une enquête conduite par P. Laure auprès de 2000 sportifs amateurs de Lorraine, 9,4 % des amateurs ont reconnu avoir recours aux produits dopants.

En 1992, Perry et al. enquêtant à l'entrée de salles de gymnastique privée en Angleterre ont établi que 38,8% des réponses attestaient l'usage des stéroïdes anabolisants.

... / ...

Aucun doute. Les données épidémiologiques comme les résultats des contrôles inopinés ou les témoignages courageux convergent : le dopage chez les amateurs est avéré.

Qu'en est-il alors chez les jeunes sportifs ? L'éducation sportive est-elle au moins préservée du fléau ?

Les études nord-américaines, plus nombreuses que les données nationales ou européennes, établissent de manière incontestable la consommation des produits dopants comme les stéroïdes anabolisants chez les jeunes sportifs : 2,9 % dans l'enquête de Tanner et al. en 1995.

En France, cinq graines de champion ont été convaincues de dopage à l'occasion des championnats de l'Union Nationale du Sport Scolaire en 1997.

En 1998, une recherche en Lorraine auprès de 2000 sportifs amateurs a permis à P. Laure d'établir que 15,1% des usagers déclarés des produits dopants sont âgés de 15 à 19 ans.

Deux études menées en milieu scolaire dans la région Midi-Pyrénées en 1991 et 1999 portant, respectivement, sur 2425 et 3003 élèves (P. TURBLIN et AL, 1995 ; F. PILLARD et AL, 2000) attestent une consommation stable d'une enquête à l'autre de produits dopants chez 2,4% des sportifs (4% des garçons compétiteurs).

.../...

Il faut se rendre à l'évidence. Loin des affaires, loin des idées reçues, à l'encontre du mythe du sport santé, la pratique des jeunes sportifs n'est pas sans risques. Risque de dopage que nous venons d'évoquer, Risque plus familier de blessures, mais aussi risque de consommation de produits psychoactifs à propos de laquelle Marie-Choquet et al. montrent dans une méta-analyse de plusieurs enquêtes antérieures que la pratique sportive est un facteur de protection sauf quand elle devient trop intensive³.

Mais les idées reçues ont la vie dure. Et en matière de lutte contre le dopage, là comme ailleurs, un des premiers obstacles au développement et à l'enracinement d'une politique de prévention est la résistance à l'observation⁴, donc à la prise de conscience. Les modalités de cette résistance sont diverses : secret et confidentialité de certaines cultures professionnelles, dénégation (ici il ne se passe rien), minoration qu'elle prenne la forme du dévoilement retenu ou celle de la banalisation, dénonciation des autres et externalisation (c'est la faute à...).

L'histoire de la lutte contre le dopage illustre tristement ces différentes formes de résistance. Les exemples abondent : déclarations de champions, de médecins, de responsables sportifs, de journalistes, d'organismes d'événements...

Marc Jeuniau, journaliste, *Le peuple*, 11 mai 1977⁵ :
Si Anquetil s'est dopé, il faut effectivement louer le doping. A près de quarante-cinq ans, le normand connaît une forme physique impeccable et il paraît bien plus jeune que son âge. Pour mémoire, rappelons que le champion est mort à l'âge de 53 ans...

Jacques Anquetil, champion cycliste, *L'Equipe*, 12 juillet 1979⁶ :

³ Une présentation particulièrement accessible des résultats de cette méta-analyse relative aux liens entre la pratique sportive et la consommation de produits psychoactifs a été publiée au printemps 2000 par le Ministère de la Jeunesse et des sports dans un numéro hors série de *Politique santé* consacré au lien entre les pratiques sportives et les pratiques à risques.

⁴ Ph. Lacombe et G. Charrier ont mis à jour ces résistances dans le cadre d'une recherche consacrée au fonctionnement des collèges et à la prévention des conduites à risques publiée dans la *Revue Française de Pédagogie*, n°132, septembre 2000.

⁵ Cité dans J.-P. de Mondenard (2000), p.111, (op. cit).

⁶ Cité dans J.-P. de Mondenard (2000), p. 171, (op. cit.).

Autant que je sache, il (Simpson) est mort d'un collapsus cardiaque qui n'a pas été provoqué par l'usage des amphétamines.

Alexandre de Mérode, responsable de la lutte antidopage olympique, *France-Soir*, 8 août 1980⁷ :

Pour moi ces jeux de Moscou sont en l'état actuel de nos connaissances les plus propres en matière de dopage qui aient jamais eu lieu.

Florence Artaud, navigatrice, *Votre beauté*, Février 1988⁸ :

Les sportifs d'aujourd'hui sont des machines. Nous navigateurs, non. C'est impossible de se doper pendant trois semaines. La navigation est un sport complètement pur.

Carlo Mollinari, président du F.C. Metz, *But*, 3 novembre 1997⁹ :

Je n'y crois pas... Pas plus que pour les motards ou les pilotes de F1 !... D'ailleurs, les contrôles effectués en football ont toujours été négatifs. C'est là une preuve irréfutable.

Malgré ces résistances, la loi du silence a été brisée. Secret, confidentialité, dénégation, minoration sont autant d'attitudes désormais plus difficiles à tenir que par le passé. En particulier dans le sport de haut niveau.

Par contre, dans le quotidien des pratiques, les préjugés sont encore tenaces. Nombre d'acteurs du mouvement sportif restent sincèrement persuadés que leur « maison », bien loin du sport spectacle, est à l'abri de ce « cancer » qui ronge le sport. D'où l'idée de promouvoir l'éducation des jeunes sportifs et la formation de leurs éducateurs à la problématique du dopage par la production de données, non seulement objectives, mais également concrètes et proches du vécu des acteurs locaux. Des données dont la proximité interpellerait et engagerait le mouvement sportif local.

Tel est le pari engagé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Aveyron en coopération avec une équipe du Centre de Recherche en Education, Formation et Insertion de l'université de Toulouse le-Mirail¹⁰. Fonder le développement d'une prévention de proximité sur

⁷ Cité dans J.-P. de Mondenard (2000), p. 121, (op. cit).

⁸ Cité dans J.-P. de Mondenard (2000), p. 80, (op. cit).

⁹ Cité dans J.-P. de Mondenard (2000), p. 100, (op. cit).

¹⁰ Le groupe de travail était composé pour la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports : de Jean-Yves Tayac, Inspecteur départemental, Christine Tapie,

l'observation et l'étude des pratiques locales et quotidiennes des jeunes sportifs.

Du point de vue méthodologique, les données que nous avons recueillies et les résultats produits reposent sur une enquête par questionnaire menée auprès d'un échantillon de 100 jeunes sportifs aveyronnais âgés de 16 à 17 ans à la croisée des chemins, encore enracinés dans les clubs locaux, mais, déjà, pour quelques uns, au seuil du sport de haut niveau. C'est un échantillon modeste. Mais la démarche et les premiers résultats ont produit l'effet escompté. Le mouvement sportif aveyronnais est prêt à s'engager à côté de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Aveyron et en coopération avec une équipe de chercheurs dans une recherche-action dont l'objectif principal sera de former à la prévention du dopage un groupe « relais » d'éducateurs sportifs dont la mission sera d'irriguer le tissu départemental.

Une telle démarche n'a été et ne sera possible qu'à la stricte condition que les observateurs ne perdent jamais de vue que le dispositif d'enquête qu'ils déploient sur le terrain n'est pas simplement un dispositif d'observation mais qu'il est aussi, et peut-être d'abord, un dispositif praxéologique d'intervention dont le but ne se limite pas à produire un ensemble de données objectives, mais vise la création d'un contexte favorable au développement de partenariats institutionnels et à la mise en oeuvre concertée et concrète d'actions de prévention. C'est au fond concevoir l'enquête scientifique comme relevant aussi d'un processus d'aide à la décision.

Dans cette perspective, nous avons d'emblée écarté toute approche épidémiologique du dopage sportif entendu dans le sens strict de sa définition légale. Comment aurions-nous pu mobiliser les acteurs locaux du mouvement sportif si notre démarche avait couru le risque d'être perçue comme un moyen plus ou moins déguisé de contrôle ? Pourtant,

conseillère d'éducation populaire, Pierre-Jo Thomas et Alain Druart, tous deux conseillers techniques sportifs ; et pour l'Université de Toulouse II : Véronique Bedin, Michel Fournet, Daniel Guy et Françoise Sublet tous quatre Maîtres de conférences en Sciences de l'éducation et chercheurs au Centre de Recherche en Education, Formation et Insertion de l'université de Toulouse le-Mirail (CREFI), de Gil enjalbert, doctorant au CREFI, et de Jean-Luc Bret-Dibat, professeur agrégé de biochimie au département de psychopathologie, psychologie clinique et psychologie de la santé de l'Université de Toulouse-le Mirail.

notre projet était bien d'élucider les conditions de possibilité du dopage en partant à la recherche de contextes potentiellement inducteurs.

Comment résoudre cette contradiction ?

En privilégiant le concept de conduites dopantes plus opérationnel dans une perspective pédagogique que le concept de dopage sportif au sens juridique. En effet, pouvons-nous réduire le dopage uniquement à la prise de produits ou de méthodes interdits ? C'est une définition opérationnelle qui sous-tend la politique des contrôles, mais les nouveaux produits, faute d'être démasqués, ne sont justement pas encore interdits... Devons-nous alors nous résoudre à ne prendre en compte que l'impact du dopage sur la santé en dehors de toute question éthique ? C'est un point de vue qui a de nombreux partisans, mais une pratique trop intensive du sport n'est-elle pas, en elle-même, préjudiciable à la santé ? Par ailleurs, comment considérer la consommation régulière de boissons énergisantes, la médicalisation d'un coup de fatigue ou même l'absorption de « calmants » pour lutter contre le stress que peut induire la compétition ? A priori, il ne s'agirait pas de cas de dopage au sens strict. Pourtant, l'observateur, et plus encore les éducateurs sportifs, pourront estimer avec quelques raisons que ce type de conduites est partiellement compatible avec le concept de dopage.

Ce questionnement critique rejoint le constat de P. Laure¹¹ : « le concept de dopage sportif est inopérant en matière de recherche ou de prévention ». C'est pourquoi, nous retiendrons à sa suite le concept de conduite dopante défini « par la consommation d'un produit pour affronter ou pour surmonter un obstacle réel ou ressenti par l'utilisateur ou son entourage dans un but de performance ».

Tel est le point de départ de notre étude guidée par l'hypothèse que des comportements relativement banalisés, comme le recours aux boissons énergisantes, associés à des contextes de fragilisation spécifiques (une progression qui stagne, des enjeux financiers démesurés, etc.) dessinent les conditions de possibilité du dopage, par glissement progressif depuis les conduites de préparation les plus étrangères au concept de dopage jusqu'à la prise de substances interdites et dangereuses pour la santé.

On propose au jeune d'abord de la vitamine B 12, du fer, de l'acide folique ou de l'ATP pour les muscles. Des produits qui, sur le papier, ne

¹¹ P. Laure (2000), p. 28, (op. cit.).

*présentent aucun effet secondaire indésirable, mais qui sont administrés par injection. Ce qui permet de franchir un premier seuil psychologique car dans l'esprit d'un jeune, la piqûre est synonyme de dopage*¹²..

Or, loin des affaires et des révélations polémiques de la presse, que savons-nous réellement de la pratique des jeunes sportifs dans ses différents contextes sociaux et locaux ? Comment préparent-ils les compétitions ? Comment gèrent-ils la fatigue ? Quelle est leur attitude vis-à-vis du stress ? Quelles sont leurs attentes à l'égard du sport ? Quelles connaissances effectives avons-nous du regard que les jeunes sportifs portent sur les conduites dopantes ? Quelle est la nature exacte de leurs comportements qualifiés un peu rapidement de « banalisés » ? Et sans ces savoirs concrets, comment finalement expliquer et comprendre en quoi et selon quelles modalités, les conditions de la pratique des jeunes sportifs dessinent un champ de possibilités du dopage ?

En rassemblant dans cet ouvrage les contributions de l'ensemble des acteurs de cette étude dont l'enquêteur de terrain, les chercheurs et le commanditaire, notre volonté est de témoigner en apportant des éléments de réflexion et de débat pour promouvoir, au-delà du seul département de l'Aveyron, le développement de la prévention de proximité du dopage.

Dans un premier chapitre, Jean-Yves Tayac, Inspecteur Départemental, montre au nom de l'équipe de Jeunesse et sports comment *cet éternel retour au quotidien et à la réalité qui caractérise bien le souci d'une administration de terrain* a conduit cette dernière à privilégier une démarche de proximité dans sa contribution à la prévention du dopage. Une démarche qui ne tourne pas le dos aux évolutions du sport et de la société, mais s'adapte à elles, pour aller à la même vitesse et les accompagne pour orienter le mouvement. Pouvons-nous mieux traduire les orientations pédagogiques et politiques de notre projet commun ?

Le deuxième chapitre est consacré à la recherche des contextes inducteurs de conduites dopantes chez les jeunes sportifs à partir de la synthèse des résultats de notre enquête sur les pratiques et les représentations de 100 jeunes sportifs aveyronnais. La structuration de l'image du soi sportif est

¹² Témoignage d'Erwan Menthéour dans *Secret Défoncé, ma vérité sur le dopage rédigé* avec la collaboration de Christian Blanchard et publié aux éditions J'ai lu en 1999.

minutieusement décrite dans un contexte marqué par le surinvestissement symbolique et concret du sport que ne vient nullement tempérer l'entourage des jeunes sportifs qui jouent au contraire le rôle d'un facteur de renforcement de cet engagement. De fait, l'analyse des contextes dessine clairement une alternative entre une pratique sportive où l'essentiel est de participer et un engagement finalisé par la compétition, la confrontation aux autres et les records à battre. Mais, et ce quelle que soit l'issue de l'alternative, s'impose objectivement une évidence : le dopage reste un objet de savoir à construire chez les jeunes sportifs.

Observant que les résultats témoignent de l'intérêt des jeunes sportifs pour les revues sportives, Françoise Sublet, Maître de conférences en sciences de l'éducation, consacre le troisième chapitre à l'analyse de quelques journaux et revues de grande diffusion. La question posée est de savoir en quoi ces objets culturels contribuent de façon directe ou indirecte à informer le lecteur sur le dopage dans une perspective éducative, et/ou à proposer des représentations du sport qui peuvent favoriser dans certaines situations le recours aux conduites dopantes sous leurs diverse formes.

Ce faisant, nous replaçons notre recherche de proximité dans le contexte plus large de l'inscription du dopage sportif dans la société. D'abord sur la scène médiatique évoquée à travers l'analyse de contenu de la presse sportive puis sur la scène historique que Gil Enjalbert, doctorant, s'est attaché à reconstituer en décrivant cet envers de la légende des sports, notamment à partir des travaux de Patrick Laure¹³ et de Jean-Pierre de Mondenard¹⁴.

Cette histoire succincte du dopage nous conduit des pratiques embryonnaires dont l'efficacité supposée reposait sur un système d'analogies - comme l'illustre la consommation de viande de chèvre par les sauteurs grecs - aux tâtonnements empiriques du pot belge, puis à l'adaptation et au détournement de plus en plus rationnels des médicaments.

Au terme de cette évocation historique, le lecteur ne manquera pas de s'interroger sur les réactions des pouvoirs publics pour préserver tant l'éthique sportive que la santé des sportifs. Pourtant, nous rappelle Gérard Dupuy, responsable du service juridique de l'université de Toulouse II, la pratique sportive est du domaine de la sphère privée, et en tant que telle,

¹³ Dans *Le dopage* publié en 1995 aux Presses universitaires de France, Patrick Laure décrit la genèse du dopage au fil des siècles.

¹⁴ J.-P. de Mondenard, (2000) (op. cit) p.6-27

n'appelle pas l'intervention étatique. De fait, elle n'a fait l'objet d'une réglementation publique que lorsqu'elle est devenue massive ou que les pouvoirs publics y ont décelé des manifestations contraires à la morale ou à l'ordre public.

Dans sa contribution, l'auteur nous propose une lecture et une mise en perspective très accessible des points essentiels de la loi du 23 mars 1999 - dite loi « buffet » - qui tente de remédier aux échecs des deux précédentes législations, l'une fondée sur la répression (1965), l'autre sur la prévention en s'engageant sur la voie de la dépénalisation (1989) mais dont les problèmes d'application ont « eu raison ».

Dans le cadre d'une approche psychobiologique à visée préventive, Jean-Luc Bret-Dibat, Professeur agrégé de biochimie et chercheur au Centre d'Etudes et de Recherches en Psychopathologie, élargit le questionnement initial en s'interrogeant sur les liens éventuels entre le développement des conduites dopantes et les risques toxicomaniaques chez les adolescents.

Dans quelle mesure la prise d'anabolisants ou d'hormone de croissance peut-elle favoriser l'apparition d'une conduite addictive? se demande-t-il ?

Réciproquement, la dépendance à un certain nombre de substances classées parmi les drogues licites ou illicites peut-elle être un facteur de risque pour la prise de dopants de manière chronique chez les sportifs ? Par ailleurs, la pratique sportive à outrance, systématisée dès le plus jeune âge et exclusive de tout autre moyen d'épanouissement professionnel ou culturel, n'est elle pas en elle-même une des drogues les plus puissantes et dont on a le plus de mal à « décrocher » ?

En contrepoint de l'approche empirique des pratiques et des représentations des jeunes sportifs, cette contribution s'inscrit dans une perspective théorique spécifique : la psychobiologie. C'est en quelque sorte à une leçon de sciences naturelles que nous convie le biochimiste pour comprendre les mécanismes par lesquels les produits dopants, les « drogues » plus classiques ou l'excès d'une pratique comportementale modifient le fonctionnement normal de notre cerveau lors des processus de dépendance et de tolérance.

En conclusion, Daniel Guy interroge les conditions de possibilité d'une prévention en « actes ».

A la suite du texte principal, une annexe ressource propose au lecteur, outre l'outil de recueil des données et le témoignage de l'enquêteur, une brève bibliographie commentée, le texte de la loi du 23 mars 1999 et les références du numéro vert « Ecoute Dopage ».

Références

LACOMBE P., CHARRIER G. (2000). - Fonctionnement des collèges et prévention des conduites à risques. **Revue française de pédagogie**, 132, p. 91-100.

LAURE P. (2000). - **Dopage et société**. Paris : Ellipses.

LAURE P. (1995). - **Le dopage**, Paris : P.U.F.

MENTHÉOUR, E. (1999). - **Secret Défoncé, ma vérité sur le dopage**. Paris : J.C. Lattès.

MONDENARD (de) J.-P. (2000). **Dopage. L'imposture des performances. Mensonges et vérités sur l'école de la triche**. Paris : Chiron.

MILDT, CFES (2000). - **Drogues, savoir plus, risquer moins. Drogues et dépendances. Le livre d'information**. Paris : Comité français d'éducation pour la santé.